

# NOVEM FONTES (NEUF FONTAINES) :

## LE BULLETIN NEUFFONTAIN

Bulletin électronique d'information communale

rédigé par et pour les Neuffontains,

édité par [Roger Ripert](#) \*

\* Ancien correspondant de presse de *L'Yonne républicaine* pour le canton de Corbigny  
Dr de publication des éditions Oniros

-

MARS 2011

-

### Le maire annonce sa démission



Panneau d'affichage municipal à Chitry Mont Sabot

Conseil municipal du vendredi 18 mars 2011

à la mairie de Vignes-le-Haut

-

### Ordre du jour

- Renouvellement du bail de chasse
- Préparation du budget 2011
- Questions diverses

En fin de réunion, lors des questions diverses, le maire a annoncé qu'il allait donner sa démission au Préfet.

### Conseil Municipal de la Commune de Neuffontaines Réunion du 18 mars 2011, à Vignes le Haut, à 20 heures

Le Conseil était présidé par Monsieur Philippe Connant, maire en exercice de la Commune de Neuffontaines. Monsieur Jean-Pierre Derlon a été nommé comme secrétaire de séance.

Etaient présents : Daniel Blandin, Evelyne Blandin, Jean-Pierre Derlon, Huguette Dupaty, Nicole Hernando, Delphine Perdriat, Albert Perreau, Serge Reinert

Etaient excusés : Philippe Boulenger, Daniel Pointreau

Ordre du jour :

- Renouvellement du bail de chasse
- Préparation du budget 2011
- Questions diverses

Monsieur le Maire a fait observer une minute de silence en mémoire des victimes de la catastrophe sismique survenue au Japon.

Validation délibérations du conseil du 5 novembre 2010

Le compte rendu de la séance du conseil du 5 novembre a été présenté aux conseillers pour signature.

### Renouvellement du bail de chasse

Il a été décidé de renouveler le bail de chasse des terres de la Commune de Neuffontaines à l'Association des chasseurs de la Commune de Neuffontaines, pour une durée de six ans, aux mêmes conditions de prix. Les différents montants concernant les espaces communaux qui résultaient de la conversion des anciens montants libellés en Francs ont été arrondis au cinq euros supérieurs. Ainsi le montant du bail annuel est de 2445 euros.

Il a été décidé d'inscrire dans le bail, une clause demandant à la société de chasse bénéficiaire du bail d'accueillir les chasseurs de la Commune de Neuffontaines.

## Préparation du budget communal 2011

Le premier adjoint a fait une restitution des principaux enseignements de la séance de travail du 3 mars 2011, avec le Percepteur de Tannay (voir le compte-rendu de cette séance).

Des interrogations subsistent sur la justification des montants concernant les exercices 2009 et 2010.

La secrétaire de mairie a remis aux conseillers une nouvelle version du tableau de présentation du budget 2011, qui fait apparaître une situation en équilibre. Cet équilibre est obtenu en faisant un transfert de 11 000 euros de la section fonctionnement vers la section investissement.

Cette version fait ressortir un excédent du cumul de fonctionnement de 14 693 euros (c'est le montant qui devrait rester en réserve à l'issue de l'exercice 2011). La première version faisait ressortir un excédent de 2 732 euros, qui avait été jugé insuffisant par le Percepteur. En effet, en absence d'excédent, la commune est fragilisée et incapable de faire face à des imprévus.

Les ressources de la commune restent très faibles. En dehors des impôts et de la dotation étatique, les recettes annexes se limitent à la location des pylônes de télécommunications, aux ventes de bois (dont le montant varie fortement en fonction de la nature des arbres abattus), au bail de chasse et à la location de la salle des fêtes. Cette situation fait que la capacité d'autofinancement des investissements est extrêmement limitée.

La commune rembourse un emprunt à hauteur de 5 300 euros annuels. Il restera encore sept annuités à rembourser.

L'augmentation des impôts locaux n'est pas envisagée. Compte tenu du faible nombre de contribuables, l'impact d'une augmentation aurait peu d'effet sur le budget communal.

## Questions diverses

### **Lecture de la lettre de Madame Lucette Gobi**

Madame Gobi se plaint des nuisances visuelles et olfactives (présence d'une étable et d'animaux) dans l'environnement de son habitation de Vignes-le-Bas. Elle considère que cette situation décourage les acheteurs potentiels de cette habitation.

Le Conseil a fait observer que l'activité d'élevage dans cette étable se pratique de longue date et qu'il est difficile pour l'exploitant de modifier à court terme son organisation. Toutefois des mesures seront prises pour améliorer la propreté et l'étable cessera d'être utilisée dès les premiers jours du printemps.

### **Remarques de Madame Huguette Dupaty sur le fonctionnement de la commune**

Madame Dupaty s'est indignée des propos colportés par Monsieur Connant concernant l'inefficacité du nouveau conseil municipal, alors qu'il est lui-même le leader de cette équipe et qu'il multiplie les absences et la désinformation.

Des chasseurs, informés par le maire, s'inquiétaient de la reconduite du bail de chasse, alors que le conseil s'était clairement positionné sur ce sujet le 5 novembre 2010, visant à privilégier les chasseurs de la commune.

Concernant le déneigement, des cultivateurs se sont mobilisés pour débloquer les routes. Pendant cette période, il était impossible de contacter le maire à son domicile, sans se faire insulter par la personne qui prenait la communication.

Le maire est rarement présent lors des permanences du lundi matin et du jeudi après midi. Il est impossible de connaître l'activité de la secrétaire. Madame Dupaty a demandé à consulter la fiche de poste de la secrétaire.

En réponse à ces remarques, Monsieur le maire a annoncé qu'il envisageait de démissionner de ses fonctions, mais resterait conseiller. Une lettre a été adressée au Sous-préfet à ce sujet.

### Organisation du scrutin des cantonales 2011, le 20 mars 2011

L'ouverture du bureau se fera à 8 heures, le 20 mars 2011, en présence de Philippe Connant, Jean-Pierre Derlon et Serge Reinert qui tiendront le bureau de vote jusqu'à 10 heures.

De 10 heures à midi, le bureau sera tenu par Delphine Perdriat et Daniel Blandin,

De midi à 14 heures, par Evelyne Blandin et Albert Perreau,

De 14 heures à 16 heures, par Huguette Dupaty et Nicole Hernando,

De 16 heures à 18 heures par Philippe Connant, Jean-Pierre Derlon.

Le maire a levé la réunion du Conseil municipal à 22 heures 15.

★

## Elections cantonales du 20 mars 2011

### Canton de Tannay

Un seul tour à la mairie de Vignes-le-Haut :

L'ancien Conseiller général, M. Nolot (DVD), est réélu.



*Cliquer pour agrandir la photo*

### Les affiches des candidats et candidates (binômes)

Note RR : manque les portraits des candidats pour le FN, Paul Perier, et sa suppléante Evelyne Jaillette, remplacés par celui de Marine Le Pen.

Difficile, par conséquent, de reconnaître M. Perier (avec un seul r) lors de son passage à la mairie.



*Cliquer pour agrandir la photo*

Photo R. Ripert du 20-3-11

### **Les résultats annoncés par le maire**

De gauche à droite : Mme Martin (citoyenne de Neuffontaines), Daniel Blandin (conseiller municipal), le maire, J-P Derlon (maire-adjoint), Nicole Hernando (conseillère municipale)

### **Résultats pour la commune de Neuffontaines**

Inscrits : 121 \*

Votants : 76

Participation : 62,8%

Exprimés : 74

Nolot (DVD) : 44 (59,5%)

Perier (FN) : 23 (31,1%)

Perrier (PS) : 3 (4,1%)

Heline (EE) : 2 (2,7%)

Fresneau (FDG) : 2 (2,7%)

\* Une nouvelle inscrite et votante, la citoyenne Susanna Ripert, épouse de Roger R.

A noter que c'est sur la commune de Neuffontaines que le FN réalise son meilleur score et le PS son plus mauvais.

-

### **Résultats pour le Canton de Tannay**

Inscrits : 2440

Votants : 1569

Participation : 64,30%

Exprimés : 1528

Philippe Nolot (DVD) : 814 (53,3%)

Patrice Perrier (PS) : : 369 (24,1%)  
Paul Perier (FN) : 195 (12,8%)  
Claudine Heline (EE) : 97 (6,3 %)  
Danièle Fresneau (FDG) : 53 (3,5 %)

-

Au niveau départemental, **Patrice Joly** (Conseiller général de Montsauche-Les Settons) succède à Marcel Charmant comme président du Conseil général de la Nièvre

Il a été élu par 23 voix (22 du Parti Socialiste et apparentés et une voix de l'élus du Parti Communiste) contre 9 voix pour le RAN (Rassemblement pour l'Avenir de la Nièvre), dont le candidat était Jean-Luc Gauthier (DVD).

in *JdC* du 1er avril 2011

-

**Le printemps est arrivé !**



*Cliquer pour agrandir la photo*

Photo RR du 21/3/11, prise au bord de la route de Chitry Mont Sabot

-

[Accueil Neuffontaines](#)